



## Hockey-club Le Locle

### CONCEPT DE PROTECTION COVID-19 DU HOCKEY-CLUB LE LOCLE PATINOIRE DU COMMUNAL

Selon directives de OFSP – REGIO LEAGUE – Canton de NE – Ville du Locle

**Valable à partir du 18 septembre 2021 et jusqu'à nouvel avis**

Préambule :

Selon la Fédération, pour les activités sportives dans les patinoires, il existe une obligation de certification Covid pour les jeunes dès 16 ans et les actifs. **Pas applicable pour les patinoires partiellement ouverte comme au Locle.**

Mais d'autres mesures sont mises en place pour les lieux fermés du site. Cela s'applique à tous/toutes les participants (es) joueurs / joueuses, entraîneurs, coachs, arbitres, membres du staff, personnes de soutien et spectatrices / spectateurs.

Les restrictions telles que la taille maximale des groupes, le maintien d'une distance ou le port du masque sont levées pendant les activités d'entraînement.

#### **Pour les entraînements au Locle :**

1. Les entraînements réguliers peuvent se dérouler avec un maximum de 30 personnes, où les personnes participantes se côtoient souvent et qui se déroulent dans des locaux séparés d'autres groupes d'entraînement en groupes fixes.
2. Dans le total de 30 personnes participantes qui ont accès à la patinoire sont : les joueurs / joueuses, entraîneurs, coachs, membres du staff, personnes de soutien. **Les parents, les frères / sœurs ainsi que les spectatrices / spectateurs ne sont pas autorisés à pénétrer sur le site durant les entraînements.**
3. Les joueurs / joueuses participants s'entraînent uniquement dans un seul groupe d'entraînement **défini**. Des mélanges avec joueurs / joueuses d'autres équipes ou d'autres groupes d'entraînement **ne sont pas autorisés !!**  
Sont exemptés de cette règle, les entraîneurs / coachs qui entraînent plusieurs équipes.
4. Dans les vestiaires et dans les zones où les activités sportives ne sont plus pratiquées ( zone d'entrée, couloir, WC etc.. ) **le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus. Les personnes de plus de 12 ans ( jeunes et actifs ) bénéficiant du certificat Covid ou d'un test antigénique 48 heures ne sont pas concernés par cette mesure.**
5. Pour les joueurs des catégories U9 et U11, **il est conseillé** que ceux-ci viennent déjà équipés à la patinoire. **Si cela n'est pas possible**, le point 4 est applicable.  
Seul un parent par enfant sera exceptionnellement autorisé à se rendre dans les vestiaires pour l'aide à l'habillage et déshabillage de son enfant, **mais sous condition du port du masque de protection et d'un temps limité !!**
6. Chaque personne entrant dans le bâtiment se désinfectera correctement les mains avec le produit hydroalcoolique mis à leur disposition à l'entrée.
7. Il va de soit, que le temps de présence dans le bâtiment, vestiaires et douches **doit** être réduit au strict minimum.
8. L'entraîneur ou coach de l'équipe présente dans les vestiaires à ce moment là, sera la personne responsable pour l'application des directives Covid-19.
9. La traçabilité des joueurs est effectuée automatiquement par la liste des présences.



## Hockey-club Le Locle

---

10. Pour les entraînements comme pour les matchs, la gourde d'eau ou autre liquide **devra être personnelle !!**
11. La fédération a interdit le chauffe-gant ainsi que le foehn à **main** collectif.
12. Les moments conviviaux à l'intérieur des vestiaires **sont interdits !!**
13. Les aliments **ouverts** sont interdits dans les vestiaires.

### **Pour tous les matchs et tournois au Locle : "Patinoire partiellement ouverte"**

14. Dans la patinoire du Locle, **tous les matchs et tournois** peuvent se dérouler **sans** un certificat Covid **valide**.
15. Les points ci-dessus, ( 6 à 13 ) sont également applicables pour les matchs et tournois de toutes les catégories de jeu. ( de U9 à Senior 2 )
16. Dans les vestiaires et dans les zones où les activités sportives ne sont plus pratiquées ( zone d'entrée, couloir, WC, etc.. ) **le port du masque est obligatoire pour toute personne âgée de 12 ans et plus. La distance de 1,5 mètre entre les personnes devra être respectée dans la mesure du possible. Les personnes de plus de 12 ans ( jeunes et actifs ) bénéficiant du certificat Covid ou d'un test antigénique 48 heures ne sont pas concernés par cette mesure.**  
La formule est également applicable aux spectateurs / spectatrices qui se rendent dans les locaux fermés du site. ( zone d'entrée, couloir, WC, etc.. )
17. Sur le banc pendant le match, à l'exception des joueurs et des coaches, tous les autres membres du staff doivent porter en permanence un masque de protection.  
Cette mesure est également valable pour les fonctionnaires sur le banc des pénalités.
18. Pour l'échauffement d'avant-match ( sur glace ) les 2 équipes utiliseront uniquement leur moitié de patinoire. Ceci étant également valable pour le salut d'avant et d'après-match, sans contact physique avec uniquement la canne. Les joueurs retournent directement au vestiaire à la fin du match, sans contact avec les joueurs adverses et il n'y a pas d'entretiens ou de discussion avec les arbitres et les officiels. **les joueurs, coaches et arbitres ne se touchent pas la main de n'importe quelle manière que se soit à la fin de la rencontre.**
19. La traçabilité des joueurs est effectuée automatiquement par la liste des présences sur la feuille de match, mais les responsables d'équipes devront pouvoir fournir en cas de besoin, les coordonnées des personnes du staff qui étaient présentes lors de la rencontre.
20. Lors des matchs ou tournois, la vente de gâteaux ou autres saucisses et vin chaud, devra être effectuée par des personnes qui **porteront le masque de protection en permanence**. Le désinfectant pour les mains devra également être mis à disposition sur la table.
21. Le jeu du " lancé du puck" **pourrait** être organisé mais avec certaines précautions de désinfection.

**Attention !! Les personnes présentant des symptômes d'infection ne sont pas autorisées à pénétrer dans l'infrastructure. Elles doivent rester à la maison, contacter leur médecin et suivre ses instructions.**

**Le présent concept de protection est évolutif et peut être appelé à être modifié en tout temps selon les circonstances.**